

# Carte d'identité

15, mail d'Allagnat De 8 h 15 à 16 h - Permanence jusqu'à 17 h 45 Centre Municipal Allagnat [Centre Municipal Allagnat](#)

## **[Consultez le tableau d'affluence](#)**

**Texte de référence : Décret n°55-1397 du 22 octobre 1955 modifié**

### **Conditions**

**Présence obligatoire de la personne majeure ou du mineur accompagné d'un parent (ou de son représentant légal)**

Le demandeur d'une carte d'identité doit être de nationalité française.

### **Durée de validité :**

15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs

La carte nationale d'identité est valable 15 ans. Cette mesure est également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1er janvier 2014, c'est-à-dire aux cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité sera automatique et ne nécessite aucune démarche.

### **Coût :** (tarif 2016)

Gratuit sauf en cas de perte ou de vol, fournir **25 euros**, en timbres fiscaux (dans un bureau de tabac ou aux centres des impôts).

### **Délai d'obtention :**

Le délai varie en fonction des périodes d'affluences et des délais de traitement de la Préfecture - se renseigner lors de la demande de rendez-vous.

- Pièces à fournir : [RDV sur la page page CNI de la Préfecture du Puy de Dôme](#)  
Il est obligatoire de connaître les noms, dates et lieux de naissance de vos parents.

---

### ***Conseil pour votre rendez-vous***

*Dans le doute, n'hésitez pas à vous munir de plusieurs justificatifs de domicile, de photos d'identité identiques et de votre livret de famille. Les documents vous sont restitués*

---

### Remarques :

- En cas de garde alternée, joindre les justificatifs de domicile de chaque parent et la pièce d'identité originale de chaque parent.
- En cas de divorce ou de séparation : fournir le jugement complet
- Fournir 2 photos identiques pour plus de sécurité. [Cliquez ici pour savoir quelles photos fournir pour ma demande.](#)

**Pièces justifiant le domicile (original moins de trois mois) au nom du demandeur ou de son parent présent**

- une facture d'eau, d'électricité, de gaz, de loyer, de téléphone (fixe, box internet ou mobile),
- ou une quittance de loyer avec tampon et signature de l'agence (non manuscrite du bailleur),
- ou le dernier avis d'imposition sur le revenu, la taxe habitation ou foncière en cours,
- ou une attestation récente d'assurance habitation

#### Si vous êtes hébergé-e :

- une attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant de la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois
- et la pièce d'identité de l'hébergeant (original)
- et un justificatif de domicile de l'hébergeant

#### Justifier de la nationalité française (nous consulter)



#### **Demander un rendez-vous carte nationale d'identité**

Adresse :

15 mail d'Allagnat - 2ème étage  
(à côté de la Médiathèque de Jaude)

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS POUR DÉPOSER LE DOSSIER :  
La présence du demandeu.r.se mineur.e ou majeur.e est obligatoire  
Par téléphone au 04 73 42 36 67  
Sur place au guichet d'accueil

[En ligne demander un rendez-vous pour une carte nationale d'identité](#)

**Horaires d'ouverture :**

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

de 9h à 17h

Jeudi (fermé au public le jeudi matin) :

- du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet 2019
- à partir du 1<sup>er</sup> août 2019

de 11h à 17h

de 12h à 17h



CONFORME À LA NORME ISO/IEC 19794-6 : 2009

#### 1 - FORMAT

LA PHOTO DOIT MESURER 35 MM DE LARGE SUR 48 MM DE HAUT. LA TAILLE DU VISAGE DOIT ÊTRE DE 32 À 36 MM, DU BAS DU MENTON AU SOMMET DU CRÂNE (HORS CHEVEUX).



#### 2 - QUALITÉ DE LA PHOTO

LA PHOTO DOIT ÊTRE NETTE, SANS PLSUREL NI TRACES.



#### 3 - LUMINOSITÉ / CONTRASTE / COULEURS

LA PHOTO NE DOIT PRÉSENTER NI SUR-EXPOSITION, NI SOUS-EXPOSITION. ELLE DOIT ÊTRE CONSISTEMMENT CONTRASTÉE, SANS OMBRE PORTÉE SUR LE VISAGE OU EN ARRIÈRE-PLAN. UNE PHOTO EN COULEUR EST PREFERABLEMENT RECOMMANDÉE.



#### 4 - FOND

LE FOND DOIT ÊTRE UNIL. DE COULEUR CLAIR (BLEU CLAIR, GRIS CLAIR). LE BLANC EST INTERDIT.



#### 5 - LA TÊTE

LA TÊTE DOIT ÊTRE NUE. LES COIFFES/CHÈPES SONT INTERDITES.



#### 6 - REGARD ET POSITION DE LA TÊTE

LE SUJET DOIT PRÉSENTER SON VISAGE FACE À L'OBJECTIF. LA TÊTE DOIT ÊTRE DROITE.



#### 7 - REGARD ET EXPRESSION

LE SUJET DOIT REGARDER L'OBJECTIF. IL DOIT ADOPTER UNE EXPRESSION NEUTRE ET AVOIR LA BOUCHE FERMÉE.



*Photos autorisées*

---

Documents joints

Carte d'identité à portée de clic  
PDF | 861.57 Ko

20190509\_affluence\_identite.pdf  
PDF | 134.05 Ko